

**FEDERATION SPORTIVE
DE LA POLICE FRANCAISE**

*CHAMPIONNAT
NATIONNAL
D'HALTEROPHILIE*

Mise à jour :
Assemblée Générale du 22 mars 2007

FEDERATION SPORTIVE DE LA POLICE FRANCAISE
75, RUE DENIS PAPIN 93500 PANTIN
TEL : 01.57.14.21.36 FAX : 01.41.71.16.40
E-mail : sport.fspf@interieur.gouv.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL D'HALTEROPHILIE

I - LA COMPETITION

a) L'épreuve

Les concurrents participent à la compétition selon les règlements définis par la Fédération Française - d'Haltérophilie, de Musculation, de Culturisme et de Force (F.F.H.M.C.F.).

b) Catégories

Elles sont définies selon les règlements de la F.F.H.M.C.F.

II - EQUIPES - LA PARTICIPATION

a) Composition

Les participants, au nombre de 30 au maximum pour l'ensemble du championnat, sont engagés par les ligues sur avis du Directeur Technique National.

b) Engagement

Outre les remarques citées en préambule, ce championnat est ouvert à tous les haltérophiles classés à la Fédération Française d'Haltérophilie et de Musculation, de Culturisme et de Force.

III - CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

a) Les classements

Il est procédé aux classements suivants :

1) Classement individuel

Toutes catégories de poids confondues à la cotation internationale.

2) Classement par équipe

Un classement général par équipe est établi par addition des points obtenus par les trois meilleurs d'une même ligue (hommes et dames confondus) aux épreuves individuelles

L'équipe de la ligue qui a le total le plus élevé est déclarée championne de France de la F.S.P.F.